

REVUE DE PRESSE



10 MARS 2015

> 23 MARS 2015



Guéguerre commerciale



Le complexe baptisé « La Filature » devrait être livré en juillet.

À Neuves-Maisons, l'opposition s'inquiète de voir pousser un complexe d'une dizaine de cellules commerciales chez les voisins de Chaligny. Concurrence dangereuse, s'insurge-t-elle. Mais le maire n'y croit pas.

L'argument relève d'une logique a priori assez simple. « En créant une dizaine de commerces supplémentaires à 500 m du cœur de Neuves-

Maisons, nos décideurs ne font qu'aggraver la situation du commerce de centre-ville. »

Le raisonnement est tenu par Guy Bernard, conseiller municipal divers droite de l'opposition à Neuves-Maisons. Qui dit en outre avoir recensé « au moins une trentaine de cellules commerciales déjà vacantes » dans la ville ouvrière. À la porte de laquelle depuis janvier se construit « La Filature ».

Il s'agit d'un complexe de 44 logements assortis de 2.000 m² de surface commerciale, divisés en 11 cellules, et 600 m² de locaux d'activité. Ce projet, campé sur le territoire de Chaligny, à la limite de Neuves-Maisons, est porté par la communauté de communes Moselle-et-Madon (dont le maire de Chaligny est président), et soutenu par le maire de Neuves-Maisons lui-même.

Nouvelles habitudes

« Je ne dis pas que c'est ce chantier qui sonne le glas du commerce », reprend l'opposant Guy Bernard, candidat aux élections départementales. « Mais, ça en ajoute. Et le maire de Neuves-Maisons se tire une balle dans le pied en soutenant l'apparition d'une concurrence supplémentaire à nos portes. »

« Électoratisme ! », s'insurge Jean-Paul Vinchelin, le maire ainsi incriminé. « D'abord, je ne crois pas à la concurrence de ce site sur notre cœur de ville. Et s'il y a quelques vitrines actuellement libres chez nous - je ne vois d'ailleurs pas où Monsieur Bernard en a compté 30 ! - c'est que d'autres se sont créées. »

Le maire en prend pour témoin un géomètre qui vient de quitter un local jugé désormais inadapté pour en recréer un autre 20 m plus loin. « Le commerce est certes en difficulté, mais il l'est partout. C'est lié aux nouvelles habitudes de consommation. Mais qu'on ne me dise pas que la municipalité laisse mourir le petit commerce, nos actions passées prouvent bien le contraire ! » Dont la requalification du marché couvert, les diverses animations commerciales qu'il encourage, la revitalisation de la rue Capitaine-Caillon, etc. « Et nous continuerons ! »

Des garde-fous

À Chaligny, le problème ne se pose évidemment pas en ces termes. Guy Bernard trouve d'ailleurs « de bonne guerre que la voisine tire la couverture à soi ». Pourtant, le maire chalinéen et président de la codecom s'en défend. « Qu'on revitalise une friche vieille de 20 ans qui défigurait les entrées de Chaligny et Neuves-Maisons, tout le monde devrait s'en féliciter », souligne Filipe Pinho. « En outre, la Filature ne naît pas d'un caprice d'élus, mais s'appuie sur un rapport de la Chambre des Métiers. On y apprend que le canton Moselle-et-Madon souffrait d'un déficit commercial d'à peu près 4.000 m². Alors on a pris le dossier en main. » Tout en s'assurant de quelques garde-fous aptes à ne pas déclencher une guerre commerciale de voisinage. Dont le refus de transfert d'activité. Seules les créations ont droit de cité.

« Que des cellules restent libres ça et là, je le reconnais volontiers, mais peut-être que ces cellules ne sont pas les plus pertinentes aujourd'hui », reprend le président de la codecom. « Du reste, Monsieur Vinchelin et moi aspirons à ce que le centre-ville de Neuves-Maisons soit identifié comme zone d'activité économique, sur laquelle la municipalité comme la codecom pourrait préempter. » Et ainsi empêcher, à la fermeture d'un commerce, qu'il soit reconverti en logement. « C'est dire que ni l'un ni l'autre ne souhaitons la mort du petit commerçant... »

Lysiane GANOUSSE En collaboration avec notre correspondant local Patrice BUCHMULLER

« On exporte l'attractivité ailleurs »

Un commerçant de Neuves-Maisons, interrogé sur l'objet de la polémique (et préférant garder l'anonymat « pour ne pas entrer dans leurs querelles politiques »), confirme les angoisses que le projet chalinéen peut générer. « Non pour la concurrence en soi. Une saine concurrence, ce n'est pas forcément mauvais. Mais parce qu'il s'agit d'un complexe, d'un ensemble de services et commerces, installé non loin de diverses zones commerciales déjà existantes avec Intermarché, Lidl, etc. On finit donc par exporter complètement l'attractivité commerciale hors du centre de Neuves-Maisons. »

Autrement dit, si le consommateur peut faire d'une pierre deux coups (ou plus) sur le site chalinéen, il n'aurait plus aucune raison de retourner à Neuves-Maisons.

Lundi 16 mars 2015 / Richardménil

Un avant-goût de vacances

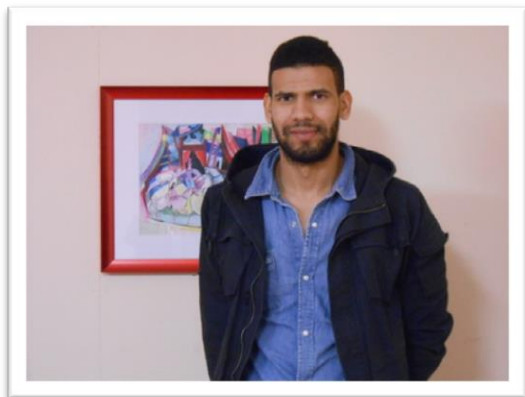


Sophie l'animatrice et les enfants jouant avec la semoule.

Jeudi, les nounous de la commune et des communes environnantes se sont retrouvées pour une matinée ludique destinée aux petits de quelques mois à trois ans. Céline Nofal et Sohie Imbert du Relais assistants maternelle (RAM), le Fil d'Ariane ont installé, dans la grande salle de la Maison du Temps libre, des jeux, des jouets et des tricycles pour laisser les enfants évolués à leur guise. Ce temps est très important car il leur permet de se sociabiliser.

Ensuite des comptines et des chansonnettes ont rassemblé et captivé tout le groupe. Puis est arrivé le moment tant attendu de jouer avec la semoule. Les petits éprouvent un réel plaisir à transvaser les petites graines avec leurs mains, avec des cuillères, des petites pelles et des gobelets et à faire tourner le moulin. Les enfants apprécient beaucoup cette activité. Aussi anodine qu'elle puisse paraître, celle-ci est un jeu de transvasement fondamental dans le développement de l'enfant, qui comprend vite qu'un volume peut contenir un peu ou beaucoup d'un contenant. Durant leurs manipulations et leurs investigations, les enfants prennent également conscience de leur corps et développent leur motricité fine. Ces matinées sont toujours très sympathiques pour les petits et pour les adultes.

Activités variées au Point d'accueil jeunes



Saïd, un des 6 animateurs qui assureront les permanences.

Pour les 14 communes adhérentes au projet de la Com'com Moselle Madon, une animation a été mise en place à l'intention des jeunes. Ceux-ci se retrouvent régulièrement dans chaque commune pour des activités qui leur sont proposées par des animateurs. La mairie a suggéré la salle des Marronniers, afin de disposer d'un point d'accueil.

Pour les vacances scolaires, des chantiers à contrepartie seront proposés durant la première semaine, ainsi que des activités cinéma, patinoire ou plus culturelles, visites de musées, de l'aquarium ou du centre Pompidou de Metz, voire même des concerts sur Nancy à l'Autre Canal.

Pour les déplacements, la structure dispose de 4 minibus qui peuvent transporter 9 personnes chacun. Les parents pourront être sollicités suivant le nombre d'inscriptions.

Les vacances de Pâques approchent et avec elles, de nombreuses activités seront organisées dans toutes les communes qui ont adhéré au projet. Elles sont ouvertes à tous les jeunes qui le souhaitent.

Hors vacances scolaires, tous les mercredis après-midi, une activité pour les pré-adolescents sera mise en place et les samedis après-midi pour les adolescents, à partir de 14 h. Des aides aux devoirs seront possibles, il suffira de contacter l'équipe d'animation. A Méréville, une permanence sera assurée par les animateurs. Le jeudi de 18 h à 20 h pour les 11 à 14 ans et le vendredi pour les 15 à 18 ans de 18 h à 20 h. Les programmes seront disponibles et consultables en mairie ou sur facebook quelques semaines avant chaque période de vacances. Tarif : 1 EUR par activité ou 4 EUR par semaine et pour les familles bénéficiaires Aide au Temps Libre de la CAF : 0,50 EUR par activité ou 2 EUR par semaine sauf pour les chantiers à contrepartie où les activités, sorties et animations sont gratuites.

Menu de choix pour les 5 ans de la Filoche



Ludovic Fuschtelkeit, un guide pour la Filoche étonnant, décalé et drôle.

La culture potagère était au cœur de l'anniversaire des 5 ans de la Filoche.

Pour fêter ses 5 ans, la Filoche a proposé d'allier la culture générale à la culture potagère le temps d'une journée festive et conviviale. Pour cet anniversaire qui marquait aussi le lancement du cycle « Au naturel », les organisateurs n'ont pas hésité à mettre les petits plats dans les grands en proposant aux visiteurs un menu varié et non-stop pendant toute la journée de

samedi. A peine franchie la porte d'entrée que le visiteur était déjà dans l'ambiance grâce à l'accueil musical de deux animateurs loufoques et leur radio kitsch et délirante. Une fois le sourire scotché aux lèvres, la visite pouvait se poursuivre faisant découvrir les nombreux stands installés pour l'occasion.

L'atelier cuisine permettait de mettre la main à la pâte et de se concocter un repas végétarien sous les conseils avisés de Dominique Lonquet. Pour les férus de science, les médiateurs des conservatoires et jardins botaniques de Nancy avaient installé un véritable laboratoire afin d'apprendre à produire ses propres graines. Le jeu aussi s'était invité et c'est en famille qu'on pouvait s'essayer au Tournyout où une planche de bois, quelques graines et beaucoup d'habileté suffisaient à créer un tournoi passionnant.

Cuisine végétarienne

Les petits enfants pouvaient se réunir dans une pièce transformée en jardinier pour une petite pause où un conteur leur murmurait une belle et grande histoire. Il y avait aussi ces moments d'échange et de débat où de grandes questions étaient posées comme : « Faut-il vivre sans manger de viande ? ». Cet anniversaire était aussi l'occasion de présenter, d'expliquer La Filoche, de répondre à une multitude de questions sur le bâtiment, pourquoi ce nom et naturellement, présenter toutes les activités que propose la médiathèque.

Un exercice difficile que seul le surprenant et étonnant guide Ludovic Fuschtelkeit pouvait accomplir. Dès les premières phrases il emportait le public dans son univers décalé mais toujours avec la Filoche au cœur de son discours et où le rire régnait en maître incontesté.



COMMUNES

CCMM

Mardi 10 mars 2015 / Chaligny

Au conseil

Vendredi, le conseil municipal a voté les délibérations suivantes : renvoi d'une nouvelle liste, pour la composition de la Commission communale des Impôts Directs (CCID), suite au désaccord avec le préfet ; renouvellement du contrat des grosses chaufferies de la commune, avec changement de prestataire, suite aux nombreux problèmes rencontrés avec le prestataire actuel ; le chantier La Filature de la ZAC Filinov devrait être terminé comme prévu, fin juillet 2015, avec une place centrale qui devrait se nommer Place des tricoteriers ; demande est faite à l'inspection académique de revoir le statut en "à revoir", concernant la fermeture d'une classe à l'école Banvoie.

Dimanche 15 mars 2015 / Maron

Les TAP prennent leur rythme



Une séance de badminton à l'intérieur : pas toujours facile !

En semaine, entre 13 h 15 et 13 h 45, la salle polyvalente des Bosquets est en pleine effervescence. Elle accueille les élèves du primaire du groupe scolaire Maron/Sexey-aux-Forges bénéficiant des TAP (Temps d'activités périscolaires).

Au rez-de-chaussée, c'est Cédric qui officie en proposant une séance de badminton. Après un rappel des enfants au calme, il réussit à intéresser le groupe même si deux d'entre eux n'adhèrent pas

visiblement à l'activité. Ça ira mieux demain car tous les jours les enfants changent d'animation. Ils pourront alors se joindre au groupe de Mathias qui organise des séances de cirque à l'étage ou à l'atelier théâtre mené par Anne Lise à la salle des combles ou encore retrouver Nathalie qui apprend les bases de la mosaïque ou de la porcelaine froide.

Les petits de la maternelle, bénéficiant des TAP, restent dans l'enceinte de l'école pendant ce même créneau horaire et s'occupent à des jeux, cuisine, activités manuelles ou sieste. Le mercredi, enfin, c'est l'école de Sexey qui accueille les enfants pour compléter ces nouveaux temps d'activité.

Cette réforme du rythme scolaire a entraîné la mise en place de nouveaux horaires de l'école et du bus de ramassage. Après un trimestre de pratique, parents et enfants se sont pliés à ces nouveaux rythmes et semblent satisfaits. Du côté de l'équipe enseignante, le bilan est plus mitigé : les enfants quittant les séances TAP de midi semblent un peu excités, difficiles de se reconcentrer pour suivre un après-midi scolaire. Ce problème est à l'étude et sera réexaminé pour une solution applicable en 2016.

La nature en poésie



Une séance de jeux de société qui a plu aux enfants.

Le « Printemps des poètes » s'est à nouveau invité à la bibliothèque. Les bénévoles Eliane, Emma, Colette, Béatrice et Marie-Claire vont donner, tant aux enfants qu'aux adultes, la possibilité de faire appel à leur imagination jusqu'au 28 mars. C'est la nature qui sera au cœur de la manifestation. Sexey est rattachée à la Communauté de communes Moselle et Madon, et La Filoche, médiathèque intercommunale, apportera son soutien pour mettre en place plusieurs animations. Le programme élaboré en janvier par les bénévoles comprenait une séance de jeux de société qui a eu lieu ce samedi 14 mars à la bibliothèque.

Une bonne douzaine d'enfants se sont retrouvés autour d'Eliane, Colette, Béatrice et Émeline, l'animatrice de La Filoche. Les jeux proposés laissaient la part belle à l'expression orale, à l'invention, à l'imagination des enfants et ont lancé le début de cette manifestation. L'équipe de la bibliothèque attend maintenant les œuvres des « écrivains » qui devront s'inspirer de la nature. Les poèmes ou compositions en prose, seront primés et les résultats annoncés à 11 h 30 le samedi 4 avril dans le parc du château, si la météo le permet. Des chèques-lire offerts par la médiathèque départementale récompenseront les participants.

Prescription de la révision du PLU

S'appuyant sur les nouvelles dispositions du code de l'urbanisme relatives à la « Solidarité et renouvellement urbains » et la loi ALUR du 26 mars 2014, le conseil municipal, à l'unanimité a prescrit la révision du plan local d'urbanisme, le PLU qu'avait approuvé le conseil le 28 janvier 2011. Les objectifs retenus sont les suivants : favoriser la progression démographique de la commune, recentrer l'urbanisation en cœur de village et maîtriser les extensions urbaines, assurer une offre de logements aux jeunes ménages et aux seniors, permettre le maintien et le développement des services et des commerces, optimiser déplacement et stationnement, maintenir un cadre de vie agréable autour des atouts existants comme le Madon, le plateau et les coteaux, mettre en compatibilité PLU et SCOT, répondre aux attendus du schéma d'aménagement et du développement durable de la Codécom Moselle et Madon, adapter le document d'urbanisme aux évolutions législatives, notamment le Grenelle de l'environnement.

Durant toute la révision du projet, la concertation permettra d'associer les populations concernées selon les modalités suivantes : large diffusion de l'information, mise à disposition d'un registre de concertation aux heures et jours d'ouverture du secrétariat de mairie, organisation de réunions publiques. Un bureau d'études sera chargé de la réalisation du dossier technique et sera sollicité le conseil technique et administratif auprès de la Codécom Moselle et Madon et auprès du conseil général, service aménagement foncier et urbanisme.

Enfin le conseil sollicite l'Etat afin qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais matériels et d'études nécessaires à la révision du PLU.

Des subventions pour le péri-éducatif

Il n'y avait que trois points et quelques informations à l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est déroulé vendredi soir, rapidement, et dans une ambiance sereine.

Les élus ont décidé d'accorder une subvention totale de 2.222 EUR à onze associations ayant prêté leur concours aux animations des temps péri-éducatifs entre les vacances de Noël et d'hiver.

Selon les prestations fournies, les subventions s'échelonnent entre 70 et 420 EUR.

Le conseil municipal décide d'attribuer un prix d'une valeur de 20 EUR aux 130 lauréats des Maisons et Vitaines décorées. « On ne décide pas, on entérine », a observé Jean-Marc Pomarès (Neuves-Maisons Demain).

Puis, le maire Jean-Paul Vinchelin a également obtenu l'unanimité au sujet d'un projet de mise à jour des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux du bassin Rhin-Meuse. « Il comporte 32 orientations. On a six mois pour étudier cela », a noté M. Pomarès. Épargnant à l'assemblée un discours fleuve sur les eaux, le maire a suggéré : « On en rediscutera ».

Le premier édile a communiqué les nouveaux tarifs pour l'accueil des jeunes à la Maison de la vie associative (journée, semaine, vacances), désormais répartis en quatre barèmes selon le quotient familial.

Un "projet jeunesse" est prévu pour accueillir les 14-18 ans qui ont des idées mais ne trouvent pas de structure adaptée.

Le blues du boulanger



Les jours de la boulangerie de Viterne sont comptés.

La boulangerie de Viterne va fermer. Branle-bas de combat à la mairie pour éviter que le village perde son avant-dernier commerce.

On commence à en avoir un peu marre que l'on nous fasse chi..., il n'y a pas d'autres mots, avec ça ! » Doriane Lapoirie est remontée. Il n'y a pas d'autres mots, non plus. Cette jeune femme s'est installée en janvier 2013 avec son mari, Kevin, un boulanger de 28 ans, dans le village de Viterne.

Le couple a repris la boulangerie de cette petite commune perdue dans la verdure, à une vingtaine de kilomètres au sud de Nancy. Leur prédécesseur avait tenu un quart de siècle. Les époux Lapoirie jettent aujourd'hui l'éponge après seulement deux ans d'activités. Ils ont décidé de fermer boutique. Ce qui fait jaser dans le village. C'est devenu le sujet de discussion n°1. Cela a même pris des allures de polémique politicienne.

Ce qui est compréhensible. Car le village n'est pas riche en commerce. Il n'y a en a que deux. Un café... et la boulangerie. C'est donc ni plus, ni moins que la moitié de l'économie locale qui disparaît.

« Dès que je fais des gâteaux élaborés, cela ne marche pas »

« Le problème, c'est que les gens ne veulent pas comprendre que si l'on vend la boulangerie, ce n'est pas pour rien. Il y a une raison », martèle la femme du boulanger. La raison invoquée est d'ailleurs aussi simple que prévisible : le manque de client.

« Ici, on vivote. Or ce n'est pas mon objectif de me lever à 3 h du matin et de travailler jusqu'à 14 h juste pour vivoter », peste Kevin Lapoirie. Originaire de Nancy, le jeune boulanger avait pourtant déménagé à la campagne plein d'enthousiasme. Il avait racheté le fonds de commerce 150 000 EUR et retaper le logement au-dessus pour 50 000 EUR.

« Je savais que l'on ne deviendrait pas riche, mais je pensais qu'il y avait un potentiel, que l'on pouvait attirer de nouveaux clients, tout en ayant une certaine qualité de vie », raconte le jeune commerçant qui a depuis déchanté.

Au départ, il avait essayé d'ouvrir les après-midi pour faire décoller son commerce. Cela n'a eu aucun effet. Retour donc à l'ouverture uniquement le matin. Et à une routine démotivante : « Dès que je fais des gâteaux un peu élaborés, cela ne marche pas. Je dois donc me contenter de la fabrication de tartelettes ou d'éclairs. Ce n'est pas intéressant du tout », soupire le jeune boulanger.

Il a donc décidé de partir. De retourner à Nancy où il va reprendre une boulangerie au centre-ville en août. Au préalable, il a cédé son commerce de Viterne et l'appartement au-dessus.

Pétition et réunion publique

« Nous avons d'abord mis en vente les lieux en tant que boulangerie, mais nous n'avons trouvé aucun acquéreur », précise Doriane Lapoirie. C'est donc finalement à de simples particuliers, en l'occurrence un couple à la recherche d'un vaste logement, qu'elle et son mari ont vendu. La boulangerie est condamnée à mort. C'est inéluctable. Fin juin, les Lapoirie baisseront définitivement le rideau.

Ce qui a ému une partie des 720 habitants. Une centaine d'entre eux a en effet signé une pétition pour interpeller la mairie sur ce coup dur pour l'économie locale. Une mairie qui n'avait pas vraiment besoin de ça. Car elle est actuellement dans la tourmente suite à une série de démissions de conseillers. Certains des démissionnaires sont d'ailleurs à l'origine de la pétition concernant la boulangerie. Ils ont saisi la balle au bond.

« Je n'ai pas attendu cette pétition pour faire du problème de la boulangerie une priorité », contre-attaque le maire de Viterne, Ismail Tahtaci qui a planché sur six « solutions » (lire par ailleurs). Elles ont été présentées, en fin de semaine dernière, lors d'une réunion publique. Le sujet captive puisqu'une centaine d'habitants sont venus y assister. « Dommage que la moitié d'entre eux n'achète pas leur pain chez nous », précise, sarcastique, Kevin Lapoirie. Et le boulanger d'ajouter une remarque assassine : « d'ailleurs, le maire fait partie de ceux qui ne viennent pas chez nous ».

Faux, rétorque l'intéressé : « Ma femme ou moi achetons notre pain à Viterne... Mais pas tous les jours à cause de notre travail », assure le premier magistrat de Viterne qui a décidément bien du mal à remplir son principal objectif : « que tout le monde vive en harmonie dans le village ».

Six scénarios

En collaboration avec la cellule économique de la communauté de communes et l'agence de développement du sud nancéien, la mairie de Viterne a envisagé six « scénarios possibles » pour remplacer la boulangerie. Quatre tournent autour de la création d'un simple dépôt de pain à divers endroits de la commune (dans le café du village, dans la zone de stockage ou dans la salle de l'ancienne poste, voire à la place de l'actuelle boulangerie si les nouveaux propriétaires sont d'accord).

L'hypothèse d'un camion faisant des tournées de livraison de pain a également été évoquée. Reste une dernière possibilité : que la mairie fasse jouer son droit préemption et rachète la boulangerie. « Mais cela présente un risque financier non négligeable pour une petite commune comme la nôtre », prévient d'emblée le maire de Viterne, pas vraiment emballé par ce dernier scénario possible.



ACTUALITES

DIVERSES

L'insertion frappée par la crise



Fanny Gayraud et Hanane Machkour coordonnent le guichet territorial des clauses d'insertion.

Véritable indicateur de l'activité économique, le guichet territorial « clauses d'insertion » a vu ses statistiques virer au rouge en 2014 sur le pays Terres de Lorraine.

Certains experts économiques et politiques espèrent voir enfin le bout du tunnel d'une crise profonde qui n'a que trop duré. À l'échelle du Pays Terres de Lorraine, la hausse continue du taux de chômage depuis 2009 illustrant au mieux cette situation.

Afin de remettre le pied à l'étrier à de nombreux exclus du marché du travail, le conseil général de Meurthe-et-Moselle et la Maison de l'Entreprise de l'Emploi et de la Formation (MEEF) se sont associés afin de mettre en oeuvre des clauses d'insertion aux multiples chantiers publics. Un guichet unique visant surtout à simplifier la procédure de tous les partenaires (information, accompagnement, coordination...)

L'impact des restrictions budgétaires dans l'ensemble des collectivités territoriales s'est fait particulièrement ressentir en 2014. Le bilan de ces clauses d'insertion présenté Hanane Machkour (CG 54) et Fanny Gayraud (MEEF) montre en effet des voyants virant carrément au rouge en l'espace de douze mois : 63 opérations clausées en 2014 (-22 % par rapport à 2013) ; 81 entreprises mobilisées (-16 %), 36.828 heures réalisées (-37 %) ; 146 personnes positionnées (-33 %).

Le BTP touché de plein fouet

Comme il fallait s'y attendre au regard de l'actualité, le secteur du BTP est le plus touché : peintures et ravalements de façade (-90 % des heures réalisées), revêtements de sol (-77 %), électricité (-64 %), charpente et couverture (-61 %), menuiseries intérieures et extérieures (-45 %), gros oeuvres et démolitions (-28 %). Les espaces verts enregistrent également une chute spectaculaire de 83 %, tout comme la collecte des déchets (-81 %). Même constat dans le secteur « voirie et réseaux divers », avec une baisse de 79 %. En dévissant de 10 %, le secteur du nettoyage semble presque épargné...

Les grands chantiers de 2015

Toutefois quelques rares secteurs sont miraculeusement parvenus à échapper à la crise : plâtrerie (+190%), plomberie sanitaire et chauffage (+99%), transports (+95%). À noter que deux nouvelles activités ont bénéficié de clauses d'insertion en 2014 : le gardiennage qui a recensé 1.908 heures de travaux et la blanchisserie (180 heures).

Le prévisionnel des clauses d'insertion 2015 en possession des deux coordinatrices du guichet territorial ne laisse guère de place à l'optimisme. De nouvelles baisses d'activité encore envisagées dans les différents métiers du BTP.

Une ouverture des clauses d'insertion à d'autres corps de métier est toutefois attendue en 2015 : sécurité et mission d'études. Une orientation vers les métiers de l'événementiel est également envisagée par le guichet territorial.

Il reste que les quatre chantiers grands pourvoyeurs d'heures de clauses d'insertion sont déjà parfaitement identifiés : renouvellement des marchés de nettoyage de la Com'com de Moselle et

Madon, de Toul-Habitat et de l'hôpital de Toul ; renouvellement du marché de collecte des déchets en groupement de commandes pour Terres de Lorraine, nouveaux chantiers de réhabilitation thermique et technique de Toul-Habitat sur la Croix de Metz ; phases de second oeuvre sur les marchés de construction de l'école Emile-Zola à Neuves-Maisons et de l'usine de potabilisation de Messein.

Des chantiers qui sont autant de mains tendues à ceux qui veulent retrouver leur place sur le marché du travail.

Jeudi 12 mars 2015 / Spéciale / Neuves-Maisons

Un fief à prendre



Neuves-Maisons garde la marque de son passé industriel et ouvrier.

D'ordinaire, les élections dans le canton de Neuves-Maisons sont pliées d'avance. C'est un bastion ouvrier qui vote à gauche depuis des lustres. Et cela même si la sidérurgie est en déclin dans le secteur et que la population est socialement plus mélangée qu'autrefois.

Le maire de Neuves-Maisons et conseil général du canton, Jean-Paul Vinchelin, a en effet su, comme il le dit lui-même, « orchestré le passage de la sidérurgie et du paternalisme à une économie diversifiée ». Forte personnalité, il a labouré son fief en profondeur et il est devenu indéboulonnable dans sa ville comme dans son canton où il est élu depuis... 1982.

« C'est un peu un dieu ici », reconnaît un de ses adversaires, le centriste Claude Guidat. Il sait de quoi il parle. Le trésorier local du nouveau centre et maire de Bainville-sur Madon s'est présenté trois fois contre Vinchelin aux élections départementales et il s'est fait battre trois fois. Deux fois à plate couture. Dès le premier tour. Une fois « à cinquante-quatre voix près seulement », précise Claude Guidat qui se représente une 4^e fois cette année.

« C'est cette fois ou jamais car il y a une vraie chance de succès », estime-t-il. Car son éternel adversaire et vainqueur ne repartira pas au combat électoral. A 67 ans, Jean-Paul Vinchelin a en effet décidé de pas se représenter aux départementales. L'usure du pouvoir ? « Non, je ne suis pas usé. Je suis toujours en pleine forme. Mais c'est le moment de passer le relais à quelqu'un de plus jeune ». En l'occurrence, son homme de confiance à la mairie de Neuves-Maisons : Pascal Schneider, 56 ans. En compagnie de la toute jeune Audrey Normand, 37 ans, il portera les couleurs socialistes. Il n'aura pas la tâche facile.

Le contexte national n'est pas favorable. Le nouveau découpage non plus, avec l'arrivée de communes moins ancrées à gauche comme Richardmémil. De plus, il aura la concurrence d'une liste du Front de gauche. De l'autre côté, la droite sera aussi divisée avec une liste dissidente face au centriste Claude Guidat et son binôme UMP Monique Guérin. Mais c'est le score du Front national qui devrait décider de l'issue du scrutin. Et bien malin qui pourrait le prédire. Car si le parti d'extrême droite a le vent en poupe à l'échelon national, il est représenté dans le canton par deux parfaits inconnus.

Infos clés

Le nouveau canton compte 14 communes et 27.000 habitants pour une superficie de 141 km². Le précédent découpage était de 9 communes, 20.200 habitants et 85 km².

Cinq nouvelles communes ont fait leur entrée dans le canton. Les principales sont Richardmémil (2.400 habitants) et Flavigny (1.700 habitants). Les trois autres sont des villages de taille modeste : Frolois, Pulligny et Sexey-aux-Forges. La principale commune du secteur reste Neuves-Maisons avec 7.130 habitants.

La plus grosse entreprise est la Société des aciers d'armature pour le béton (SAM). L'usine sidérurgique emploie environ 400 salariés. L'autre gros employeur est l'Intermarché de Neuves-Maisons avec une centaine de salariés.

Taux de chômage : 8,1 %, soit un peu moins que la moyenne nationale (chiffre Insee 2011).

Lundi 16 mars 2015 / Ouverture Nancy

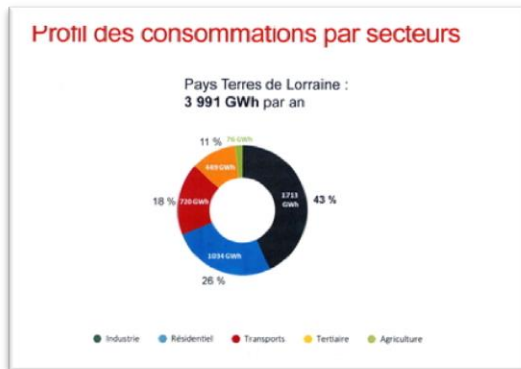
Touche pas à la Tournelle

Il faut faire des économies et réformer. Tout le monde est d'accord. Sur le principe. Dans les faits, rien n'est moins simple. Exemple avec le plan d'adaptation du réseau des établissements. Selon le recteur, Gilles Pécout, et Jean-Pierre Masseret, le président de la Région, il convient aujourd'hui de réfléchir sur la restructuration de l'offre de formations en Lorraine. D'adapter au mieux les filières aux besoins économiques, leurs lieux d'apprentissage aux demandes des parents.

Le lycée professionnel de la Tournelle à Pont-Saint-Vincent est l'un des établissements concernés. Ses effectifs sont en baisse. Très peu de ses élèves seraient issus du bassin de Pont-Saint-Vincent. Assez maladroitement, - le maire de la commune n'avait pas été alerté - Gilles Pécout et Jean-Pierre Masseret avaient adressé un long courrier à la fin de l'année à la communauté de communes de Moselle et Madon évoquant le projet de transférer la formation agent de restauration sur le bassin de Nancy. A moins de 10 km, Villers bénéficie d'un plateau technique. Avant de rétro pédaler quelque peu, dans nos colonnes le 2 février. Gilles Pécout y assurait que rien n'était décidé. Que tout serait mis sur la table dans une réflexion commune.

Illico, le député Dominique Potier et Filipe Pinho, le président de la communauté de communes, ont pris leur bâton de pèlerin pour défendre l'avenir de la Tournelle. Reçus par le recteur et le boss de la région, ils ont exprimé leur attachement à l'établissement. Redit leur volonté d'assurer sa pérennité. En gros, ils veulent bien réfléchir de conserve avec les acteurs concernés sur le contenu des formations, les liens à développer avec les uns et les autres, mais uniquement pour conforter le lycée de Pont-Saint-Vincent. Bref, les élus préviennent, il n'est pas question de toucher un cheveu de la Tournelle.

Faire le plein d'énergie



Près de 4.000 GWh de consommation en Pays Terres de Lorraine pour seulement 6 % d'énergie renouvelable.

En 2010, le Pays Terres de Lorraine a atteint une consommation énergétique de 3.991 GWh. Depuis cette date, le seuil des 4.000 GWh a été très certainement dépassé. Pour autant, la quote-part de chaque com'com n'a que peu évolué : 41 % pour Moselle et Madon, 27 % pour le Tulois, 15 % pour Hazelle-en-Haye, 9 % pour le Pays du Saintois et 8 % pour le Pays de Colombey et du Sud Tulois.

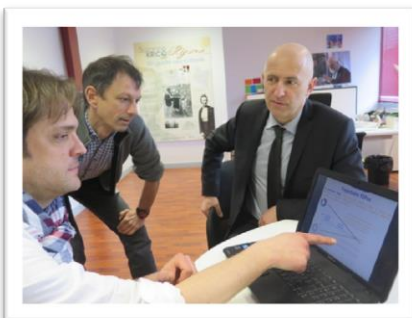
Cette consommation globale représente la production

annuelle de quelque 1.000 éoliennes, 27.000 terrains de football couverts de panneaux solaires, 225 centrales solaires comme celle de Toul-Rosières ou encore 340.000 tonnes de pétrole...

Grâce à l'étude réalisée en collaboration avec Air Lorraine, on note un léger repli de la consommation des énergies fossiles mais une demande en électricité toujours plus forte. Avec 1.034 GWh (soit 26 %), le secteur résidentiel est d'ailleurs le 2e poste de consommation derrière l'industrie, pour une dépense annuelle de près de 90.000 kEUR (30 % de la facture énergétique globale). Cette facture s'établit en moyenne à 1.557 EUR par habitant sur le territoire contre 1.400 EUR en France. Même tendance pour la facture énergétique moyenne liée à l'habitat par ménage qui se monte à 2.330 EUR sur TDL contre 1.702 EUR seulement en moyenne sur l'Hexagone. La facture énergétique moyenne liée aux transports par ménage est également défavorable pour les habitants du territoire : 1.693 EUR contre 1.502 EUR en France. Aujourd'hui, les énergies renouvelables électriques ne représentent qu'une production annuelle 73 GWh (soit 2 % de la consommation totale). Elles se répartissent comme suit : 64 % photovoltaïques, 32 % hydrauliques, 4 % méthanisation.

Même en incluant la production thermique hors bois (7 GWh) et la production bois-énergie (149 GWh), le Pays Terres de Lorraine atteint seulement 6 % d'énergie renouvelable. Il est donc plus que temps d'agir. Et visiblement, en Pays Terres de Lorraine, on n'a toujours pas de pétrole, mais certains ont quelques bonnes idées...

Croissance verte en vue



Thomas Bailly, Benoît Guérard et Dominique Potier ont fixé les objectifs de la transition énergétique du Pays Terres de Lorraine avec l'ambition d'atteindre l'autonomie vers 2050.

Le Pays Terres de Lorraine fait partie des 212 territoires lauréats nationaux de l'appel à projets Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV). Perspectives économiques et environnementales.

Le prix des énergies fossiles et notamment le pétrole sont en chute

libre sur les marchés depuis l'été dernier. Une conjoncture exceptionnelle perçue d'un bon œil par tous les consommateurs. Des factures de chauffage ou d'essence à la baisse, c'est en effet autant de pouvoir d'achat en plus dans le budget des familles.

Pour autant, tout le monde doit avoir pleinement conscience que cette situation économique ne sera que temporaire. L'option choisie de la transition énergétique est plus que jamais d'actualité en droite ligne avec l'esprit du Grenelle de l'environnement.

C'est pourquoi le président du Pays Terres de Lorraine (TDL), Dominique Potier, a affiché sa plus grande satisfaction début février en apprenant que le territoire faisait partie des 212 territoires lauréats nationaux (25 en Lorraine) de l'appel à projets Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), lancé par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

Effet de levier

Engagées depuis deux ans dans un « vrai travail pionnier » aux yeux du député, les cinq intercommunalités adhérentes au Pays TDL entendent mener un programme d'actions pour les cinq prochaines années. Benoît Guérard, directeur du Pays, et Thomas Bailly chef de projet « transition », s'emploient activement à traduire le « récit de transition » prôné par le président-député. Ils mettent notamment en exergue « l'effet de levier » engendré par l'aide financière de 500.000 EUR à 2MEUR du TEPCV, apportée par l'État qui s'ajoute aux Fonds européens (FEADER et programme LEADER) ou encore aux subsides du Contrat de plan Etat-Région.

Plusieurs pistes sont déjà à l'étude : valorisation des biodéchets (méthanisation) en favorisant les circuits courts, plateforme de rénovation énergétique avec les entreprises spécialisées du territoire et recrutement d'un conseiller en énergies partagées mis à disposition des communes. celui-ci aura notamment pour mission de faire « la chasse au gaspi » dans les bâtiments publics mais aussi d'assister à la maîtrise d'oeuvre.

Le grand forum énergie du Pays TDL, programmé le 27 avril, permettra de recueillir un maximum de propositions, après réflexion et débat entre les différents acteurs au sein de divers ateliers thématiques.

De quoi définir un cap et une trajectoire de réduction de la consommation énergétique du territoire avec en ligne de mire un seul objectif : « Atteindre l'autonomie énergétique à l'horizon 2050 ».

Un défi majeur à la hauteur des enjeux pour les générations futures.

À savoir

La Lorraine compte vingt-cinq lauréats. Onze « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » ont été retenus par le ministère, dont trois rassemblent des collectivités de Meurthe-et-Moselle. Onze autres ont été retenus à l'échelon inférieur sous l'intitulé « Territoires à énergie positive en devenir ». La région recense également trois « contrats locaux de transition énergétique ».

Selon la règle fixée par le ministère, les collectivités retenues en Territoires à énergie positive pour la croissance verte comme le Pays Terres de Lorraine, « se verront attribuer une aide financière de 500.000 EUR qui pourra être renforcée jusqu'à 2 millions d'euros en fonction de la qualité des projets et de leur contribution aux objectifs inscrits dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Ces subventions doivent permettre de financer rapidement des projets qui contribuent efficacement à la baisse de la consommation d'énergie sur le territoire, à la production d'énergie renouvelable et à la mobilisation citoyenne ».

Le Pays Terre de Lorraine rassemble les communautés de communes de Moselle et Madon, du Toulais, de Hazelle en Haye, du pays du Saintois et du pays de Colombey et du Sud Toulais. Soit un peu plus de 100 000 habitants selon le dernier recensement.

Mercredi 18 mars 2015 / 24 heures Meurthe-et-Moselle / Neuves-Maisons

Grève à durée indéterminée à la SAM



Les grévistes « spontanés » devant l'entrée principale.

DES DIZAINES DE SALARIÉS de la SAM de Neuves-Maisons observent une grève depuis hier midi. Un mouvement spontané qui implique quatre « équipes » sur un effectif de 340 personnes et qui bloquerait la production. Cette grève sans préavis « à durée indéterminée » selon la CGT, intervient dans le cadre des NAO (Négociations annuelles obligatoires).

« En plus le dimanche, de nuit »

« La prochaine réunion devait avoir lieu le 23 mars mais la direction l'a avancée pour nous faire une proposition inacceptable ! », explique le délégué CGT Loïc Dehaye, qui participait à un piquet de grève.

Selon le syndicat, la direction demande au personnel de travailler « en plus le dimanche, de nuit ». Et ne proposerait que « 2,7 % » d'augmentation « pour les salariés postés et une augmentation générale de 0,5 % ».

Les salariés ne s'opposent pas au travail du dimanche de nuit mais la CGT réclame en contrepartie « une augmentation de 6 % pour les salariés postés et une augmentation générale de 3,5 % ».

« Ce n'est pas excessif dans la mesure où nous n'avons eu aucune augmentation depuis deux ans », explique Loïc Dehaye. « Les coûts de production sont beaucoup moins élevés en raison du tarif de l'énergie durant ces horaires. L'usine de Neuves-Maisons est la plus productive du groupe Riva France avec la plus faible masse salariale ».

La SAM est une aciérie électrique qui produit des armatures d'acier pour le béton. La direction du site n'a pas souhaité s'exprimer. Le mouvement se poursuit ce matin.

Ça bouge à la SAM



Des salariés de jour se sont joints aux grévistes de nuit à la SAM de Neuves-Maisons hier matin.

Ils ont cessé le travail depuis mardi 11 h. Quatre équipes d'ouvriers de nuit se sont mises en grève à la SAM de Neuves-Maisons, une aciérie électrique qui fabrique des armatures pour le béton et compte 340 salariés. (ER 18 mars).

La cause ? La direction souhaitait imposer aux salariés le dimanche de nuit travaillé avec une augmentation de 2,7 % de salaire en compensation.

« Soit 50 EUR, insuffisant ! », avait répondu Loïc Deshayes, délégué CGT qui réclamait « 6 % en contrepartie » et dans la foulée une hausse générale de 3.5 % pour l'ensemble des ouvriers. « Les salaires sont figés depuis 3 ans. Or, SAM appartient au groupe Riva France qui compte 5 usines et c'est nous qui avons la meilleure production avec la plus faible masse salariale », expliquait le syndicaliste.

Le directeur abandonne le dimanche de nuit

Suite au rassemblement d'une cinquantaine d'ouvriers hier jeudi à 11 h 30, avec des collègues de jour venus soutenir les grévistes de nuit pour montrer que « tous se serrent les coudes », le directeur M. Bersani a proposé de rencontrer une délégation pour négocier.

« Il a abandonné son idée du dimanche soir travaillé », annonce Loïc Deshayes.

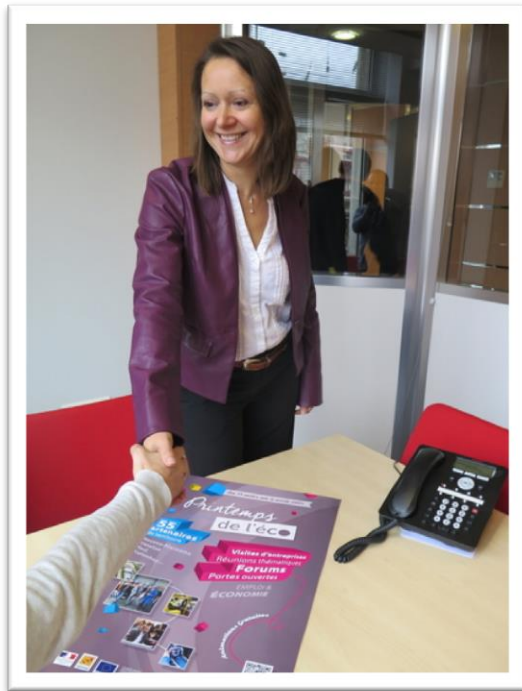
Pas de reprise de poste ce vendredi midi

Malgré tout, l'usine est toujours bloquée, la production de fil à béton arrêtée. Car en début d'après-midi, les grévistes réclamaient que soit payée une partie des heures de grève. « On a attendu la réponse tout l'après-midi mais la direction refuse », nous apprend la CGT.

Les grévistes avaient prévu de reprendre le travail ce vendredi à midi. Mais ont décidé de poursuivre le mouvement pendant encore quelques heures. Sans préciser quand, pour laisser la direction dans l'incertitude.

Quoi qu'il arrive, la CGT a prévu une réunion de négociation salariale ce lundi 23 mars dans l'après-midi.

L'éco fleurit au printemps



Pour Agnès Mathieu, le Printemps de l'éco est aussi l'occasion pour les socioprofessionnels d'étoffer leur réseau.

Dix-huit animations gratuites sont programmées jusqu'au 6 avril sur le Pays Terres de Lorraine dans le cadre de la 2e édition du Printemps de l'éco. Lancement ce samedi.

Le printemps, c'est maintenant. Et quand il s'agit de parler très concrètement d'économie, cela commence même ce samedi sous l'impulsion de la Maison de l'entreprise de l'emploi et de la formation (MEEF) du Pays Terres de Lorraine.

La « Saison 2 » du Printemps de l'éco est certes ramenée de trois à deux semaines par rapport à l'édition 2014, mais avec autant de manifestations (18 au total) au programme. Elle s'annonce beaucoup plus dense et intense pour les participants.

Le chemin du produit

En charge de l'organisation et de la coordination de cet événement à la MEEF, Agnès Mathieu voit l'aboutissement de nombreuses réunions de préparations ayant mobilisé tous les partenaires traditionnels sur le territoire : « Dès le mois d'octobre, nous nous sommes réunis pour faire le bilan de la première édition et repartir avec une feuille blanche. » Très vite les idées ont fusé et de cet ensemble a émergé un concept résumé par le président Hervé Tillard : « Notre fil rouge sera le "chemin du produit", de la création de prototype en passant par la production et la distribution sans oublier la seconde vie au travers du recyclage et du réemploi ».

Pas moins de 55 partenaires publics et privés (dont une vingtaine d'entreprises) se sont ainsi mobilisés et ont mutualisé leurs moyens autour de cette opération.

Toutes les tranches d'âges

Elle est conçue pour susciter l'intérêt pour toutes les tranches d'âges (des adolescents aux retraités) et toutes les catégories (collégiens, lycéens, employés, cadres et chefs d'entreprise) : « L'objet même du Printemps de l'éco est en effet d'organiser des rencontres, d'échanger, de s'informer en toute convivialité. Cela permet de tisser des liens, de prendre des contacts, d'étoffer son réseau... », note Agnès Mathieu, soucieuse de préserver cette approche très concrète de la vie active.

« Avec un budget de 7.000 à 8.000 EUR (financés par la Direccte, le Fonds social européen et la Région lorraine), le dynamisme et la participation de tous nos partenaires », Agnès Mathieu entend drainer près d'un millier de personnes dans ces manifestations à destination de tous les publics. La gratuité intégrale de toutes ces prestations garantissant déjà un joli succès populaire.

Inscriptions préalables par mail : agnes.mathieu@meef-tdl.org Lionel MADELLA Tout le programme

Samedi 21 mars de 9 h à 12 h. Portes ouvertes au LPR du Toulais. Tout public.

Lundi 23 mars de 8 h 15 à 12 h. « P'tit dej'éco » à la ZA Cap Fileo à Neuves-Maisons. À destination des professionnels de l'orientation de la formation et de l'insertion.

Mardi 24 mars de 8 h 30 à 12. Visite du pôle commercial Jeanne-d'Arc à Dommartin-lès-Toul et de cinq enseignes implantées sur le site. Tout public.

Mardi 24 mars de 15 h à 17 h. Visite d'une entreprise solidaire « Le Relais ». À destination des élèves de 3e du collège Jacques-Grüber de Colombey.

Mercredi 25 mars de 9 h à 12 h. Modélisation d'entreprises solidaires au LPR du Toulais avec le Comptoir de l'économie solidaire. À destination des classes de Terminale et 1re Bac pro commerce du LPR.

Mercredi 25 mars de 9 h à 12 h. Information sur la réforme de la formation professionnelle, à l'École de la 2e Chance à Toul. À destination des professionnels de l'emploi et de la formation.

Jeudi 26 mars de 14 h à 16 h 30. « Tenons le cap » (ressources handicap) au centre Ariane à Neuves-Maisons. À destination des employeurs de la fonction publique et du secteur privé.

Du samedi 28 mars au lundi 6 avril. Journées lorraines portes ouvertes en entreprises (JLPO). Tout public.

Lundi 30 mars dès 8 h 30. Opération « Classe en entreprise » dans des entreprises locales pour les élèves de 3e préprofessionnelle du lycée professionnel du Toulais.

Lundi 30 mars de 18 h à 21 h. Forum économie et territoire, salle Chardin à Chavigny. À destination des chefs d'entreprise, élus locaux, acteurs socioprofessionnels, partenaires institutionnels et habitants.

Mardi 31 mars de 9 h 30 à 11 h 30. Présentation de l'entreprise Safran à Commercy, amphithéâtre du lycée Majorelle à Toul. À destination des demandeurs d'emploi, jeunes, lycéens et professionnels de l'emploi.

Mardi 31 mars de 14 h à 17 h. Hygiène et sécurité au travail avec ID'EES intérim, salle Malraux à Toul. À destination des demandeurs d'emploi et des jeunes.

Jeudi 2 avril de 8 h 30 à 12 h. Visite du pôle industriel Toul-Europe et de cinq entreprises. À destination des demandeurs d'emploi, des jeunes, des lycéens et professionnels de l'emploi.

Jeudi 2 avril de 14 h à 17 h. Prototypage (création de produits), amphithéâtre du lycée Majorelle avec jury. À destination des élèves de terminale scientifique.

Vendredi 3 avril de 9 h à 11 h. « Débrief'jeunes » à l'école de la 2e Chance à Toul. À destination des jeunes de la Mission locale et de l'E2C.

Vendredi 3 avril de 9 h à 12 h. Découvertes des métiers du fer à la Mission locale TDL de Neuves-Maisons. À destination des jeunes de la Mission locale.

Vendredi 3 avril de 9 h à 17 h. Portes ouvertes à l'école de la 2e Chance à Toul. Tout public.

Vendredi 3 avril de 14 h à 17 h. Forum des métiers au collège de Vézelize. À destination des classes de 4e et 3e du collège.

Le FN sur les talons des socialistes

Les socialistes arrivent en tête dans leur fief de Neuves-Maisons. Mais cette victoire est sans joie et les sourires étaient crispés à gauche, à l'issue du dépouillement. Avec 32,19 %, le score du tandem PS Audrey Normand-Pascal Schneider est en effet très loin des plébiscites récoltés durant plus de trois décennies par l'homme fort du secteur, Jean-Paul Vinchelin, souvent élu dès le premier tour. Le résultat de ses successeurs potentiels est d'autant plus décevant que ces derniers sont talonnés par le Front national. Représenté par deux inconnus, l'étudiant Mathias Vincent et la mère au foyer Nathalie Roussel, le parti de Marine Le Pen obtient un inattendu et énorme 29,55 %.

Derrière, la droite explose en plein vol, victime de ses divisions. Le ticket UMP/centriste Monique Guerin/Claude Guidat ne réalise que 21,98 % et ne peut pas se maintenir au deuxième tour. Les candidats n'ont donné aucune consigne de vote pour l'instant. Autre grand battu, le divers droite Guy Bernard (9,12 % avec son binôme Lydie Wiedenkeller) a, lui, appelé à voter pour les socialistes au second tour. Les candidats PS devraient également bénéficier du report des voix du Front de gauche (7,17 %) et ils abordent le deuxième tour en position favorable.

La gauche en mode résistance



Mathieu Klein optimiste malgré la vague FN dans le 54

Face à l'assaut du FN dans 9 cantons, Le PS tentera dimanche de faire valoir ses valeurs et son ancrage territorial. A un ou deux cantons près...

Avec seulement quatre duos virant en tête en Meurthe-et-Moselle, l'union de la droite et du centre a de quoi faire grise mine. Face à une poussée historique du Front National, dans un département à gauche depuis 18 ans, elle n'a pas su installer les conditions d'une véritable reconquête en marquant son

territoire dès le premier tour. Avec un virage en tête dans 9 cantons, parmi lesquels le sud du Val de Lorraine, Briey, le Grand Couronné, Lunéville 1 et 2 ou Entre Seille-et-Meurthe, le mouvement frontiste fait plus que de la figuration. Dominique Bilde, candidate à Vandœuvre (20, 51 %) et responsable départementale du FN, buvait du petit lait hier soir en préfecture, où tous ses candidats étaient rassemblés. « Pas un seul élu FN au conseil départemental » martèle Mathieu Klein, arrivé en pole position sur Nancy 2 avec 43,53 % des suffrages, distançant nettement d'un millier de voix le duo Coulom-Carraro, qui fustige « une mobilisation insuffisante des forces de droite et appelle à un réveil au second tour ». À Nancy 3, le duo Nicole Creusot-Frédéric Maguin prend 220 petites voix d'avance sur Patrick Baudot et Valérie Jurin, deux jeunes radicaux du "team" Hénart à la mairie de Nancy. À Neuves-Maisons fief de gauche, le PS garde la main, mais est défié par le Front national. Même configuration dans le Saintois, où la triangulaire va donner lieu à d'âpres négociations républicaines. Pour faire échec au FN, le duo Deloffre-Meyer va-t-il sortir du jeu et faire élire le PS ? Dans le Nord Toulinois, le PS est-il en mesure de s'effacer en laissant Corinne Lalance et Jean Loctin garder l'avantage, alors que seulement 132 petites voix les séparent d'Olivier Jacquin ? Rien n'est moins sûr.

Laxou second meilleur score du PS

Sur le canton de Jarville-la-Malgrange, Luc Binsinger, maire de Saint-Nicolas-de-Port a pris la tête de la triangulaire, suivi de près par Jean-Claude Pissenem, sortant PS aguerri, et le duo FN Delbarre-Vançon. La situation est plus claire à Saint-Max, où l'UMP Eric Pensalfini truste 39,62 % des suffrages. Hervé Féron, le voisin socialiste espère pourtant faire mentir les urnes : « Un peu plus de 400 voix à rattraper à Saint-Max c'est jouable. Avec Essey, Malzéville et Tomblaine, nous allons faire campagne pour Stéphanie Gruet et Grégoire Ruhland ». Second meilleur score du PS dans le département, celui de Laxou avec 44,93 % pèsera lourd dans la balance, face au duo UMP-UDI Breneur-Chardon. À Toul, des six candidats, il n'en reste que deux sur le champ de bataille : Alde Harmand maire PS sortant, en tête de seulement 40 voix, devant un duo FN à 33,35 %. En position délicate à Nancy 1, un canton pourtant réputé à droite, Sophie Mayeux et Patrick Blanchot sont talonnés de près par un duo PS, qui n'a que 450 voix de retard mais est passé devant un FN à 14,62 %. Sur le papier, le PS et ses alliés, sont au coude-à-coude avec le Front national dans 9 cantons chacun. Mathieu Klein ne cachait d'ailleurs pas sa déception ce dimanche devant les trois cantons, et non des moindres, où les socialistes sont sortis du jeu sèchement dès le premier tour : Baccarat, Lunéville et Pont-à-Mousson. Quant à Jarny, ex-fief communiste, où Jean-Pierre Minella faisait 85 % des voix en 2011, il a perdu de sa superbe. Le candidat historique de la gauche arrive en seconde position derrière le FN. Du jamais vu...
